Cfdt Douanes

Dépêche 05/006

Touchés, Coulés !

La casse est en route.
Profitant d'une adaptation programmée des moyens maritimes dans le cadre de l'implantation future des deux patrouilleurs (40 m) « budgétés », la DG bouleverse le dispositif maritime douanier.

F. Mongin, sabre au clair, pourfend les unités maritimes dans la plus pure tradition technocratique.

Dans le cadre de ses velléités d'amélioration de la lutte contre la fraude, on aurait pu penser que la DG essayerait de renforcer son dispositif et ses moyens d'intervention.

Que nenni !

La voilà qui taille dans le vif en supprimant en masse, unités maritimes et emplois.

Qu'on en juge, sont supprimées :

I – Atlantique :

1 – Unités supprimées :

a) BGC : Bayonne, La Rochelle, Lorient, Brest 1 et 2, Lézardrieux.
b) BSN : St Malo, Brest, Concarneau, St Jean de Luz.

Le tout en 2006 sauf Lorient, Lézardrieux et Brest (2007).

2 – Unités maintenues :

a) BGC : Royan, St Nazaire, St Malo.
b) BSN : La Rochelle, La Trinité, Lorient.

II – Manche :

1 – Unités supprimées :

a) BGC : Le Havre, Boulogne.
b) BSN : Le Havre, Rouen, Cherbourg, Boulogne, Dunkerque.

2 – Unités maintenues :

a) BGC : Dunkerque, Cherbourg.

Courriel : douanes@cfdt-finances.fr **Site Internet : http://www.cfdt-finances.fr**
Téléphone : 01 56 41 55 50 - Télécopie : 01 56 41 55 59

b) BSN : Granville.

III – Méditerranée :

1 – Unités supprimées :

a) BGC : Port St Louis, Marseille 2, Monaco, Bastia.
b) BSN : Port Vendres, Port Barcarès, Marseille, Toulon, Agay.
c) BSR (Radar) : Agde.

2 – Unités maintenues :

a) BGC : Port Vendres, Marseille 1, Hyères, Nice, Ajaccio, Porto Vecchio.
b) BSN : Port la Nouvelle, Port de Bouc, Bandol, Ste Maxime, Cannes, Menton.

3 – Unités transformées :

a) BGC → BSN : Agde, La Grande Motte.
b) BSN → BGC : Sète.

IV – Emplois supprimés :

1 – Atlantique : 139 sur 204
2 – Manche : 85 sur 175
3 – Méditerranée : plus de 100 emplois

En compensation de ces suppressions sont créés :

2 patrouilleurs à chacun 65 emplois, soit 130 emplois implantés. Le premier à Boulogne, le second à Brest.

Le compte n'y est pas, loin de là :

+ de 320 emplois supprimés pour la création de 130, c'est la casse du dispositif qui est en route.

D'ores et déjà, les marins douaniers sont mobilisés pour défendre leurs emplois.

Ce jour, 1er février, les 3 réunions locales de Rouen, Nantes et Marseille ont donné lieu à une mobilisation sans précédent.
Plus de 350 manifestants sur ces trois lieux de réunion ; 56 % de grévistes sur l'Atlantique et 74 % en Méditerranée.

Désormais sur ces deux façades, les navires des douanes ne sortent plus en mer et les avions de l'Atlantique se préparent à appuyer le mouvement par solidarité.

Une intersyndicale nationale se réunira demain 2 février pour décider des suites de l'action et des interventions à mettre en place.

A l'heure où les grandes fraudes se multiplient, un dispositif aéromaritime moderne et renforcé est plus que jamais nécessaire, c'est pour cela et pour leur emploi, que nos camarades marins ont entamé la lutte.

Paris, le 1er février 2005

Courriel : douanes@cfdt-finances.fr **Site Internet : http://www.cfdt-finances.fr**
Téléphone : 01 56 41 55 50 - Télécopie : 01 56 41 55 59